

## **PROCES VERBAL du Conseil Municipal du LUNDI 30 JUIN 2014**

**Nombre de membres :** L'an deux mil quatorze, le trente juin à 20 heures 30 le Conseil  
**Afférents au Conseil : 19** Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement  
**En Exercice : 19** convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

**Présents** : Jacques BERNARD, Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, Christian BONNET GONNET, Thérèse ARNAUD, Véronique BARROSO, Serge MEYRIEUX, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Fabrice GENTIL, Fabien CHATELAT, Patrice ORCEL, Véronique CANTELLO.

**Absent** : Elisabeth CAMOULES

**Secrétaire de séance** : Mme CANTELLO Véronique

**ORDRE DU JOUR** : \* CCVT : convention groupement travaux de voirie  
\* ECOLE : tarif de garderie  
\* CANTINE : Tarif repas  
\* PERSONNEL : modification du temps de travail  
\* QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la séance à 20h38

### **Approbation du dernier compte rendu**

Le compte rendu de la réunion du 3 juin 2014 est adopté à l'unanimité

### **CCVT : création d'une convention de groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie communale et intercommunale 2015 - 2018**

Le Maire informe qu'il y a lieu de renouveler la convention de groupement de commandes qui avait été constituée entre la Communauté de communes et les Communes membres afin de choisir un prestataire commun, par le biais d'un marché public à bons de commandes, en vue de la réalisation des travaux d'entretien et de réfection des voiries communale et communautaire pour les années 2015-2018.

Conformément à l'article 8-III du Code des Marchés Publics, une Commission d'Appel d'Offres sera constituée, et composée d'un représentant de la Commission d'Appel d'offres de chaque membre du groupement, élu parmi ses membres ayant voix délibérative. Pour chaque membre titulaire, sera désigné un suppléant.

Aussi, pour notre commune il doit être désigné un membre titulaire et un suppléant.

### **Le conseil municipal décide à l'unanimité :**

D'AUTORISER la constitution d'un groupement de commandes dans le cadre des travaux d'entretien de voirie communale et intercommunale pour les années 2015 à 2018 ainsi que l'élaboration d'une convention de groupement.

D'ACCEPTER que la Communauté de communes Les Vallons de la Tour soit désignée comme coordonnateur du groupement de commandes.

D'AUTORISER le Maire à signer ladite convention

DESIGNE : Titulaire : Gérard BOUVIER  
Suppléant : Jacques BERNARD

## **TARIF GARDERIE péri-SCOLAIRE**

L'adjoint aux affaires scolaires rappelle les tarifs de la garderie appliqués depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 :

- ◆ 0.75 € pour la tranche 7 h 45 à 8 h 20
  - ◆ 0.75 € pour la tranche 16 h 30 à 17 h 15
  - ◆ 0.75 € pour la tranche 17 h 15 à 18 h
- La garderie de 11h30 à 13h30 : gratuite.

Il rappelle les horaires d'écoles pour la rentrée de septembre 2014 en fonction de la mise en place de la réforme. Les enfants vont terminer les cours à 15h45. Les enfants pourront soit rentrer chez eux, soit participer aux activités qui devraient être mises en place ou soit aller à la garderie.

Il informe que le personnel sera également mobilisé le mercredi le matin de 7h45 à 8h20 et de 11h30 à 12h15. Compte tenu de ces modifications d'horaires, du coût supplémentaire engendré par la réforme, il propose quand même de maintenir les tarifs actuels de 0.75€ par tranche de  $\frac{3}{4}$  d'heure.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

## **CANTINE : tarifs**

L'adjoint aux affaires scolaires indique que compte tenu de l'augmentation selon l'indice des prix à la consommation, appliquée par l'entreprise SOGERES aux tarifs des repas de cantine, il propose de la répercuter sur les tarifs en cours, soit :

Prix enfant : 3.70€  
Prix adulte : 4.70€

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

## **PERSONNEL : modification temps travail**

M. Jacques BERNARD, informe que suite à la mise en place des rythmes scolaires, il a été nécessaire de modifier l'emploi du temps du personnel communal pour couvrir les nouveaux horaires. Pour rappel :

LUNDI: 8h30 à 11h30 - 13h30 à 15h45  
MARDI: 8h30 à 11h30 - 13h30 à 15h45  
MERCREDI: 8h30 à 11h30  
JEUDI : 8h30 à 11h30 - 13h30 à 15h45  
VENDREDI : 8h30 à 11h30 - 13h30 à 15h45

Il est proposé de modifier comme suit les horaires de :

- \* Madeleine BONNET GONNET, ATSEM, actuellement à 140h/mois : passage à temps complet
- \* Anne SOUDAN, ATSEM, 140h/mois : passage à temps complet
- \* Valérie SIMON, agent à la cantine – ménage 130h/mois : passage à 135h par mois
- \* Véronique CARS, agent d'entretien aux écoles et bâtiments communaux : en CDD à 120h/mois : passage à 130h/mois

## **Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes**

A 21 h, M. Pascal PAYEN, Président à la communauté de communes présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes. Ce rapport sera mis à la disposition du public au secrétariat de mairie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ **Rapports annuels eau, assainissement du Syndicat des Eaux de Dolomieu-Montcarra**  
Le Maire présente au Conseil les rapports annuels 2013 sur le service de l'eau et de l'assainissement collectif établis par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Dolomieu-Montcarra et informe que conformément à la réglementation en vigueur ces rapports seront mis à la disposition du public au secrétariat de Mairie
- ❖ Le Maire soumet au Conseil une motion de soutien portée par l'association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur la conséquence de la baisse des aides de l'Etat. Le Conseil donne son accord pour adopter cette motion.
- ❖ L'élargissement des voies communales doit être refait rapidement, Gérard Bouvier est chargé de contacter l'entreprise

- ❖ Gérard Bouvier, adjoint en charge des travaux de voirie informe :
  - ✓ du chiffrage des travaux d'aménagement de la voie rurale n° 7 « chemin du hameau du collombier » qui s'élève à 44 587.98 TTC
  - ✓ radar de comptage sur la voie
  - ✓ Enlèvement du préfabriqué près des écoles
- ❖ Nathalie Peutin, informe que la CC propose des animations à destination des jeunes âgés de 11 à 17 ans « sport itinérant » - La commune a mis à disposition le stade de La Chapelle pour recevoir ces animations.

### Levée de séance à 23h

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 <sup>er</sup> adjoint	
Nathalie PEUTIN	2 <sup>ème</sup> adjoint	
Gérard BOUVIER	3 <sup>ème</sup> adjoint	
Clarisse POLAUD	4 <sup>ème</sup> adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 <sup>ème</sup> adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Christian BONNET GONNET	Conseiller Municipal	
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	
Fabien CHATELAT	Conseiller Municipal	
Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	